Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für
Umwelt, Verkehr, Energie und Kommunikation UVEK

Bundesamt für Umwelt BAFU
Abteilung Arten, Ökosysteme, Landschaften

Atelier Projets-modèles « Le paysage, un atout », 13 juin 2019, résultats

L'atelier accompagnant l'appel d'offres pour les projets-modèles de l'axe thématique « Le paysage, un atout » a été un succès. Plus de 50 personnes et représentant.e.s de sept offices fédéraux ont suivi les présentations et ont participé aux discussions. La direction du projet tient à remercier toutes les personnes présentes et espère que de nombreuses idées innovantes et prometteuses de projets seront soumises d'ici le 2 septembre 2019.

Présentations

Les diapositives des exposés de David Burgherr (OFEV), Roger Keller (Université de Zürich) et Thomas Probst (Planval AG) sont disponibles dans des documents séparés.

Discussion

Au sein de petits groupes, des discussions ont été menées sur de possibles contenus de projets-modèles « Le paysage, un atout » et ont mis en avant les aspects suivants :

- *Compréhension du paysage* : L'approche globale du « paysage », tant dans l'espace urbain que rural, pourrait être discutée avec la population. L'on pourrait alors se focaliser sur le décalage entre l'image idéale d'un paysage et le paysage du quotidien. Les non-lieux et les lieux « tabous » pourraient représenter des opportunités, comme par exemple en valorisant des décharges.
- *Synergies* : Renforcement des liens entre la politique d'agglomération (avec les programmes d'agglomération) et la question du paysage. Les synergies avec les programmes pour la protection du climat pourraient davantage être exploités, en particulier dans les agglomérations. Les usages récréatifs du paysage pourraient être guidés par un système de gestion. Les activités et les offres locales font bon usage de l'engouement pour le paysage.
- *Création de valeur* : La valeur des différentes prestations paysagères doit être reconnue plus fortement, le paysage offre davantage qu'une plus-value économique. La préservation de la qualité du paysage est moins coûteuse que sa destruction. La reconnaissance et le financement adéquat de l'entretien du paysage devraient être visés afin que les personnes puissent s'épanouir dans leur espace de vie.
- *Acteurs* : Comment atteindre les acteurs? Comment réussir à résumer les diverses « préoccupations »? L'échange d'idées entre des acteurs aux compétences différentes doit être renforcé et le transfert ainsi que le maintien des compétences doivent suffisamment être pris en compte. Outre les autorités, l'implication des propriétaires fonciers ainsi que des acteurs locaux est essentielle. Rendre possible la participation et encourager l'expérience individuelle ainsi qu'une relation personnelle avec le paysage. Aménager le paysage pour les séniors.

De plus, différentes questions formelles sur le programme de projets-modèles ont été discutées. Leurs réponses sont consultables sur la page internet de l'appel d'offre :
www.are.admin.ch/are/fr/home/media-et-publications/appels-d-offres/modellvorhaben.html

Le rapport final « Utiliser intelligemment les ressources naturelles » présente des exemples de projets réussis : www.are.admin.ch/are/fr/home/media-et-publications/publications/villes-et-agglomerations/naturliche-ressourcen-klug-nutzen.html